

*Les crédits*

nous restons toujours aux alentours d'environ 200 000 par an.

Il est manifeste que nous avons fourni plus de possibilités tant dans le domaine des logements subventionnés qu'au marché privé. Mais cela ne veut certainement pas dire qu'il ne reste plus rien à faire. Au cours de mes voyages d'un bout à l'autre du pays, l'année dernière, j'ai rencontré des représentants des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, des membres de la collectivité autochtone, des universitaires, des gens appartenant à tous les domaines du secteur de l'habitation et des gens qui sont vraiment dans le besoin.

[Français]

J'ai eu l'occasion de prêter une oreille attentive aux chefs de familles monoparentales ayant de la difficulté à joindre les deux bouts, aux autochtones de régions éloignées vivant dans des conditions très difficiles, aux aînés à revenu plus élevé, de même qu'aux jeunes couples travaillant d'arrache-pied pour assurer à leurs enfants un bon départ dans la vie.

[Traduction]

J'ai écouté les inquiétudes et les idées de ces personnes. J'ai vu dans quelles conditions déplorables vivent bien des gens, même dans un pays aussi riche que le nôtre.

La disponibilité de logements à prix abordable est le problème le plus immédiat, qui ne peut manifestement pas être résolu par la seule intervention du gouvernement fédéral. Le Canada est un grand pays, qui présente des environnements régionaux très différents du point de vue de la géographie aussi bien que de l'histoire. La complexité de la situation est illustrée par le fait qu'un simple arrêté municipal pourrait faire échouer des efforts visant à fournir des logements abordables dans un endroit donné. Je pourrais avoir des millions ou des milliards de plus dans mon budget et un seul arrêté municipal pourrait détruire les possibilités offertes par ce financement en ce qui concerne les logements à prix abordable.

Si tous les Canadiens doivent disposer de logements acceptables à un prix abordable, nous demandons que tous les ordres de gouvernement fassent un effort concerté pour s'aider mutuellement et collaborer avec l'industrie du bâtiment.

Au fédéral, nous sommes partis de la base solide de nos deux principes directeurs pour répondre aux besoins de logement des foyers à faible revenu dans le cadre de nos programmes de logements sociaux et, sur le marché privé, traiter les besoins des locataires et de ceux qui veulent acheter un logement.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, nous avons vraiment maintes raisons d'être reconnaissants ici au Canada, en ce qui concerne les logements. Nous avons une industrie

du bâtiment très solide qui a relevé le défi de loger une population en pleine expansion. Dans la courte période de quelque 40 ans, de 1941 à 1981, le nombre de logements au Canada est passé d'environ 2,6 millions à plus de 8,2 millions. C'est un véritable tour de force.

Bien plus, la proportion des propriétaires a augmenté au point où 62 p. 100 des ménages possèdent maintenant leur propre logis. Cela met le Canada à l'avant-garde de la plupart des autres pays industrialisés dans le monde, pour ce qui est de donner à ses citoyens la possibilité d'acquérir un actif pour leurs années de retraite. Cette réalisation est d'autant plus spectaculaire quand on songe qu'il y a maintenant sept fois plus de logements occupés par le propriétaire dans nos villes.

En cinq ans, depuis 1985, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a fourni une assurance-hypothèque sur presque trois quarts de million de logements, permettant aux gens d'acquérir leur logis au moyen d'un versement initial de seulement 10 p. 100. Cela inclut un grand nombre d'acquéreurs d'un premier logis qui n'ont pu réaliser leur rêve d'accession à la propriété que grâce au programme d'assurance-hypothèque de la SCHL.

Le Canada a également construit un grand nombre de logements subventionnés qui donnent un toit à quelque 637 000 ménages. Mon ministère fournit un logement décent à des loyers raisonnables dans des conditions où les locataires peuvent jouir de la sécurité d'occupation. Au cours de leur existence, chacun de ces 637 000 logements procurera un toit à de nombreux ménages dans le besoin. Mon ministère constitue un élément important du programme de sécurité sociale du Canada. Il représente une participation fédérale de 1,8 milliard de dollars de crédits annuels uniquement pour cette année.

• (1920)

Nous mettons maintenant l'accent sur la préservation de ces actifs de la société et sur leur utilisation plus efficace. Nous cherchons maintenant des moyens de servir davantage de ménages à faible revenu grâce à notre stock actuel de logements subventionnés. Nous encourageons notamment les promoteurs d'ensembles immobiliers construits dans le cadre de programmes antérieurs à offrir leurs logements vacants aux ménages dans le besoin.

Je suis convaincu que notre devoir n'est pas uniquement de loger convenablement les familles et personnes à faible revenu, mais de leur donner aussi toutes les chances de régler elles-mêmes leur problème de logement, de modeler leur propre collectivité, de découvrir la fierté d'elles-mêmes et de leur logement, si naturelle à beaucoup d'entre nous. Un grand nombre de ceux qui habitent des logements publics ont montré qu'ils sont prêts à jouer un plus grand rôle dans la gestion de leurs